

Groupe 1

Organisation et usages du temps scolaire : des habitudes à réinterroger...

Contrairement à l'école élémentaire, l'école maternelle n'a pas d'horaires affectés aux domaines d'activités depuis 1977. La durée des récréations n'est plus indiquée en 2008, ni pour l'école élémentaire, ni pour l'école maternelle ; elle avait été donnée de manière indicative dans l'arrêté du 25 janvier 2002 relatif aux horaires :

« L'horaire moyen consacré aux récréations est de 15 minutes par demi-journée à l'école élémentaire.

Cet horaire doit s'imputer de manière équilibrée dans la semaine sur l'ensemble des domaines disciplinaires. À l'école maternelle, le temps des récréations est compris entre 15 et 30 minutes par demi-journée. » (Article 4 de l'arrêté).

C'était alors une manière de rappeler à de la rigueur, la durée des récréations étant souvent jugée abusive, tout en admettant que les enfants scolarisés en maternelle avaient besoin ou pouvaient disposer d'un temps plus important de pause que celle qui sera ménagée en élémentaire.

L'emploi du temps : une présentation souvent confuse

Plus qu'un emploi du temps hebdomadaire qui répartirait des domaines d'activités dans la semaine, c'est généralement le plan d'une journée-type qui est présenté comme emploi du temps ou le même canevas quotidien répété quatre fois. S'il y a des changements d'un jour à l'autre, c'est le plus souvent parce que varie le moment alloué en salle de motricité pour assurer de l'équité dans la répartition sur la semaine. De même, on note une stabilité annuelle sauf dans quelques cas où sont introduites, de manière parfois temporaire, des modifications liées à des contraintes collectives (décloisonnement dans l'après-midi lié à la disponibilité de l'enseignant de section de petits (PS), prestation d'un nouvel intervenant) ou à des déplacements sur le lieu d'activités sportives (piscine, patinoire, gymnase) durant une période limitée. Pour les classes à deux sections ou plus, il n'y a parfois qu'un schéma du temps identique pour tous, assez sommaire. Dans quelques cas, on a pu noter des emplois du temps très réfléchis qui, par exemple, accordent plus d'activités encadrées par le maître le matin pour les petits qui dormiront l'après-midi et renforcent les temps d'apprentissage pour les moyens durant la sieste des petits.

Le nombre de séances d'activités est plus important le matin que l'après-midi et si, d'une classe à l'autre, d'une école à l'autre, la journée est assez stéréotypée, on note aussi des écarts importants dans le découpage de la matinée : de deux séances dans trois classes de grande section à huit séances dans une classe de petite section. L'après-midi, on compte de deux à cinq séances. S'il n'est pas étonnant que les classes qui accueillent des petits à l'attention limitée aient une gestion plus fragmentée du temps, on peut légitimement se demander si cette segmentation est favorable à l'apprentissage d'un investissement plus long, d'une persévérance dans l'activité, de la concentration souhaitable.

La présentation de l'emploi du temps procède de deux logiques souvent mêlées : une distribution du temps selon les modalités de groupement des élèves et/ou une segmentation selon les domaines d'activités. Lorsqu'ils sont explicites, ceux-ci sont désignés le plus souvent conformément aux dénominations des programmes de 2008 mais il peut y avoir subsistance de formes anciennes ou de formes particulières qui n'ont jamais été officielles ; les variantes sont les plus nombreuses pour le domaine « Agir et s'exprimer avec son corps » : motricité, activités gymniques, grande motricité, activités physiques, EPS.

Dans leur organisation du temps, il est manifeste que les enseignants sont très centrés sur les aspects organisationnels (modalités de gestion de la classe : regroupement, ateliers... ; repérage de temps dits informels : rituels, passage aux toilettes, récréation). Lorsqu'ils inscrivent un temps dit «ateliers », ils n'en explicitent pas les composantes car ces composantes varient selon les jours ou les périodes. De ce fait, tous les domaines d'activités ne sont pas toujours identifiables sauf « agir et s'exprimer avec son corps » mais c'est surtout vrai du langage, plus particulièrement du travail du langage oral, qui n'apparaît pas toujours à l'emploi du temps ; quant au domaine « découvrir le monde», il est assez peu explicité et on ne peut dire si toutes ses composantes sont régulièrement pratiquées. Mais de manière fréquente, de la section des tout-petits à celle des grands, on note la présence de chaque domaine chaque jour. Le temps accordé aux activités esthétiques voire aux activités motrices est faible et la mission a même pu noter un cas où le domaine «

agir et s'exprimer avec son corps » apparaît seulement deux fois par semaine à l'emploi du temps et une autre classe dans laquelle les activités artistiques sont absentes. Aucune présentation ne permet de mesurer les éventuels équilibres ménagés sur la semaine entre les divers domaines d'activités des programmes.

Si l'on recoupe emploi du temps et cahier journal ou préparations, on découvre que ce qui paraît formellement absent est parfois très régulièrement pratiqué : ainsi, lit-on dans un compte rendu de visite dans une classe multi-sections :

« Les domaines d'activités sont présents tous les jours sauf « devenir élève » (aucune mention) et « percevoir, sentir, imaginer, créer » : dans l'emploi du temps des petits et tout petits apparaît un moment relatif à « voix et écoute » mais il n'y a aucune indication relative à « dessin et compositions plastiques ». Dans l'emploi du temps des moyens, le domaine apparaît dans les contenus d'un regroupement d'un quart d'heure en début d'après-midi où il y a « découverte d'œuvres » et avec la chorale hebdomadaire. Pour tous, « comptines et chants » sont inscrits dans les rituels de fin de matinée. S'il n'y a pas de mise en évidence dans l'emploi du temps du sous-domaine « dessin et compositions plastiques », on en trouve trace en revanche de manière systématique dans les projets établis pour chaque période. »

Les maîtres ont tout simplement des difficultés à présenter un emploi du temps et il n'est pas sûr que la représentation que l'on en a, liée à la forme scolaire particulière du face-à-face « un maître- une classe », soit très adaptée aux premières classes maternelles. Il est manifeste que de nombreux enseignants, sous l'incitation des inspecteurs souvent, essaient de clarifier la place de chaque domaine d'activités ; cela peut devenir caricatural en particulier avec le domaine « devenir élève » que l'on trouve associé aux « rituels » (cf. infra 3.2.3.1.) et, de manière paradoxale, aux temps informels

(cf. ci-après) de l'accueil, de la collation... comme si ce domaine n'était que la survivance sous un autre nom du « vivre ensemble », comme si, de surcroît, la capacité à « vivre ensemble » s'installait dans les interstices des activités à visée d'apprentissage.

Les temps dits « informels », « sociaux » ou « éducatifs » : durée et conception à revoir.

Tous les moments n'ont pas les mêmes enjeux et il est devenu courant de distinguer, voire d'opposer, des temps d'apprentissage et des temps dits informels ou sociaux (le qualificatif est apparu dans des travaux d'universitaires) ou éducatifs (c'est le parti pris par les textes officiels). Ces oppositions sont assez peu opportunes, les temps dits d'apprentissage étant aussi des temps sociaux et des temps éducatifs et les temps informels pouvant tous procurer des occasions d'apprendre... autrement et autre chose que les moments plus formels. On parle parfois de « temps interstitiels » pour sortir de cet embarras lexical, l'adjectif « informel » étant jugé dépréciatif.

Les programmes de 1995 incitaient à un équilibre raisonnable :

« Les récréations, les moments d'hygiène, les périodes d'accueil sont des temps éducatifs et utiles, mais il faut veiller à ce qu'ils occupent dans la journée leur juste place et n'empiètent pas sur des temps d'activité structurée où les enfants ont le sentiment de travailler et de progresser. »

Ceux de 2002, plus conciliants pour les acteurs de l'école maternelle, adoptaient une autre perspective :

« L'accueil, les récréations, les temps de repos et de sieste, de goûter ou de restauration scolaire sont des temps d'éducation. Ils sont organisés et exploités dans cette perspective par ceux qui en ont la responsabilité. »

Dans la majorité des classes visitées, on compte environ une heure par demi-journée pour ces temps informels, hors sections de petits et tout-petits où le temps de la sieste (que l'on a du mal à considérer comme un moment social ou éducatif mais qui n'est pas non plus un moment d'apprentissage) majore le temps global : dans six classes de petits ou qui comptent une section de petits, le hors apprentissage *stricto sensu* atteint trois heures, soit la moitié de la journée scolaire.

Le temps d'accueil du matin, qui se déroule très généralement en classe, dure de dix à trente minutes (en présence d'observateurs) dont dix minutes hors temps scolaire. Dans les classes visitées, la collation est absente ou très réduite et non imposée à tous les enfants (prise d'une boisson, eau, lait, lait chocolaté, ou d'un quartier de fruit) ; très rares sont les cas de collation à l'ancienne avec goûter apporté de la maison. Si les consignes données¹³² ont été suivies massivement, la mission a tout de même observé le cas aberrant d'un « goûter d'anniversaire » plantureux à 11 heures 15 alors que la matinée de classe se terminait à midi...

La récréation d'une demi-heure, habillement compris ou non, se situe en milieu de matinée le plus souvent ; c'est plus variable l'après-midi et elle est parfois supprimée pour les petits du fait de la sieste. Les passages aux toilettes ne constituent plus aussi souvent ces « transhumances collectives » depuis longtemps réprouvées ; c'est encore pour les plus jeunes qu'on les observe le plus souvent.

Il semble que le laxisme dans la gestion du temps qui a été reproché à l'école maternelle ait été réduit même si subsistent des errements. Sur ce point, des « cahiers des charges » ou des circulaires départementales ont été diffusés, expliqués par les inspecteurs et commencent à porter leurs fruits (cf. infra 4.1.3.2.).

Mais dans tous les cas, rien n'est remis en cause des schémas organisationnels existants, identiques à ceux de l'élémentaire. Une réflexion plus approfondie semble nécessaire en relation avec celle qui sera évoquée plus loin sur les formes d'activités. Que traduit dès la section de petits l'existence d'une récréation en milieu de journée sinon un modèle scolaire qui fait alterner des temps de « travail »

absorbant dont il faut se défatiguer avant de s'engager dans d'autres de même nature ? Si les enfants apprennent autrement que par des leçons ou des exercices mais à partir d'expériences de toute nature, doit-on considérer que la « récréation » – au sens actuel du terme – est nécessaire et ce moment de vie en extérieur est-il vraiment d'une autre nature que les temps d'activités en classe de ce point de vue ? Peut-on aussi traiter les périodes d'accueil comme des temps vides d'intérêt ? Le consensus actuel sur le fonctionnement pédagogique de l'école maternelle mérite globalement interrogation.

Une organisation globale qui ne permet pas de tirer le meilleur parti du temps de l'école maternelle

L'intérêt porté par les inspecteurs à l'emploi du temps lors des inspections est assez formel ; il est étonnant de lire dans de nombreux rapports que « l'emploi du temps est conforme aux instructions officielles » alors qu'il n'y a pas d'instructions *stricto sensu* en la matière pour l'école maternelle. Les inspecteurs doivent être plus rigoureux : au-delà du relevé des pourcentages relatifs à la fréquentation, ils doivent analyser ce qu'est le temps d'école réel des enfants (surtout chez les petits et tout-petits) et, sans se limiter à l'emploi du temps affiché, s'attacher à examiner quel est le temps réel fécond d'activités pouvant déboucher sur des apprentissages une fois levée l'illusion créée par certaines mises en situation. Parmi les rapports analysés, environ 10 % apportent des conseils relatifs à l'emploi du temps, mais rares sont ceux qui examinent vraiment le rapport temps / bénéfices éducatifs. Or, deux variables jouent fortement en ce domaine.

⊕ *Le temps réel passé à l'école maternelle*

Même quand les enfants sont inscrits à l'école maternelle dès trois ans, peut-on considérer pour autant qu'ils bénéficient tous de trois années pleines de scolarisation ? Si le passage à la semaine de quatre jours a mis fin à l'absentéisme chronique de la neuvième demi-journée, le samedi étant jour creux des écoles maternelles depuis très longtemps, certains des interlocuteurs que la mission a rencontrés signalent par exemple qu'ici où là on encourage les familles qui le peuvent à garder l'enfant de section de petits à la maison l'après-midi, voire que l'on conditionne son admission à une fréquentation partielle. On convaincrait les parents assez aisément, semble-t-il, surtout quand l'un d'eux ne travaille pas ; on voit bien alors le risque de pénalisation des enfants qui ont le plus besoin d'école, qui sont souvent ceux dont les parents n'ont pas d'activité. Qu'il s'agisse des effets d'une pression explicite ou plus subtile de l'école, ou de choix parentaux, des enfants en proportion significative sont absents l'après-midi, durant une grande partie de leur première année de scolarisation au moins. Même si la sieste leur est nécessaire, une organisation adaptée de ce moment peut largement préserver une moitié d'après-midi pour des activités éducatives.

Or, l'absentéisme régulier l'après-midi peut aboutir, on l'a entendu, à ce qu'il y ait alors peu d'activités à visée d'apprentissages « pour ne pas pénaliser ceux qui ne

sont pas là »... alors que l'on pourrait au contraire profiter des bonnes conditions d'encadrement avec ceux qui sont là pour intensifier les stimulations avec eux, en privilégiant en matinée ceux qui fréquentent de fait à mi-temps. Le retour à l'école en cours d'après-midi pour ceux qui ont dormi à la maison n'est accepté dans aucune des écoles visitées ; ce pourrait être une solution pertinente.

Nous venons d'aborder la question sous l'angle de l'intérêt des élèves mais elle pourrait se poser sous un autre aspect : le travail du ou des maîtres, que les enfants soient absents ou endormis. De ce point de vue, des décroissements mobilisent aujourd'hui souvent le maître de petite section si le problème de surveillance et de sécurité des enfants pendant la sieste est correctement résolu par ailleurs ; on l'a développé précédemment (cf. supra 3.1.2.).

Plus rares sont les cas d'absences régulières à la journée, surtout en sections de moyens ou de grands même si l'enquête a permis d'en repérer dans trois écoles en RAR. Il n'en va pas de même pour des petits ou tout-petits. Lors de notre étude qui s'est déroulée pour l'essentiel sur les deuxième et troisième périodes de l'année scolaire, dans les classes comportant exclusivement ou pour partie ces plus jeunes enfants, l'absentéisme régulier lors de journées entières concerne de deux élèves sur

vingt-trois à douze élèves sur dix-neuf. Le tableau ci-après relatif à l'une des classes visitées (école située dans la zone A ; section de petits en milieu social mixte) illustre à quel point des pourcentages portant sur la classe entière masquent des inégalités fortes de fréquentation qui, non compensées par une attention plus vigilante et une prise en compte volontariste lors des jours de présence, peut obérer fortement le parcours préélémentaire.

D'autres sources d'absences ont été examinées : le départ anticipé en vacances ou le retour décalé d'une part, des séjours de vacances en famille en dehors des périodes de congés scolaires d'autre part. Les premières pratiques concernent souvent des familles issues de l'immigration qui partent à l'étranger ou des gens du voyage, et peuvent être régulières dans certaines écoles même si elles touchent peu de familles. Les secondes qui sont plutôt le fait des parents de milieux favorisés concernent surtout les vacances d'hiver et restent assez rares.

Dans tous les cas, le fonctionnement de la classe maternelle a assez de souplesse pour que l'on puisse compenser les absences temporaires brèves. Mais, dans le cadre actuel, il faudrait un peu plus de rigueur, contractuellement avec certains parents, dans la gestion de la fréquentation.

L'analyse précédente prend en compte la réglementation qui considère que l'inscription entraîne l'obligation d'une « fréquentation régulière »¹³³ qui, non respectée, peut entraîner l'exclusion. S'il n'est pas habituel de poser le problème autrement, la mission s'y autorise : est-il légitime d'imposer une scolarisation à temps plein à trois ans, et dès le début de l'année scolaire ? L'école ne pourrait-elle faire preuve d'une souplesse plus grande et, sans devenir un service à la carte dont chaque famille userait selon sa fantaisie, organiser un accueil plus personnalisé avec ce que cela impliquerait de temps contractualisés ? Il y aurait des expérimentations locales à envisager qui impliqueraient parents et communes de telle façon que la première année en maternelle soit organisée avec plus de souplesse en fonction des besoins éducatifs des enfants et des besoins de garde des parents... car cette variable ne peut être méconnue.

⊕ ***Le temps fécond pour des apprentissages***

Deux éléments méritent attention. Les temps informels (cf. supra) semblent des temps creux dans la journée ; mais rien n'empêche de les organiser de telle façon qu'ils aient un peu plus de substance.

Par exemple, pour ce qui est de l'accueil, s'il existe des « coins » d'activités ou de jeux riches et stimulants, l'enseignant pourrait en tirer pleinement parti à ce moment là. Autre exemple : rien ne condamne les petits et les moyens à la traditionnelle récréation collective qui effraie tant de jeunes enfants ne s'y sentant pas en sécurité ; il n'y aurait que des avantages à développer des activités à l'extérieur pour que les enfants aient des temps de vie au grand air, que ce soit des jeux libres ou des activités plus formelles, motrices ou autres, individuelles ou supposant de la coopération (jardinage, constructions, observation de coins de nature, etc.).

Les enfants jeunes ne peuvent supporter la charge de journées scolaires de six heures (surtout s'ils font partie de ceux qui passent onze heures en milieu collectif – cf. supra 3.1.2.2.) ; les besoins de repos sont à respecter, les capacités d'attention aussi même si celles-ci ne se « mesurent » pas de la même manière selon la façon dont l'enfant est mobilisé. La mission appelle à une vraie réflexion sur la qualité du temps vécu en maternelle en considérant que la section de grands doit commencer à offrir aux enfants un rythme plus proche de celui qu'ils vivront en élémentaire, mais que les premières années doivent être conçues autrement.

Enfin, mais nous y reviendrons dans les paragraphes suivants, la mission appelle l'attention sur le caractère factice de certaines occupations qui meublent le temps scolaire sans profit réel : l'attente liée à la gestion du collectif, des activités vides de sens et d'enjeux qui entretiennent une fiction de « posture scolaire » ne doivent pas leurrer.

Un usage optimal du temps total de la scolarité maternelle constitue une des variables de la prévention des difficultés. Il convient que les acteurs de l'école – aidés peut-être de partenaires pour convaincre les parents – prennent la mesure du paradoxe suivant : les enfants qui ont aujourd'hui de fait le plus d'école ne sont peut-être pas ceux qui en ont le plus besoin, même si leurs parents ont, eux, vraiment besoin de solutions d'accueil (gratuites si possible). Ce sont les parents sans emploi qui peuvent le plus aisément « garder » leurs enfants et devenir plus laxistes sur la fréquentation ; or ce sont les enfants de ces milieux-là qui, statistiquement, ont plus de besoins culturels et langagiers, plus besoin des apprentissages que l'école maternelle peut leur offrir.